



Communiqué de presse

Jeudi 11 janvier 2024

60 846 commerces recensés à Paris en 2023 : Paris jouit de l'une des densités commerciales les plus importantes au monde avec 28 commerces pour 1 000 habitants

Tous les trois ans, la Ville de Paris, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCI) et l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR) réalisent une étude sur l'évolution des commerces parisiens. Une méthode réalisée à pied qui a permis de recenser 60 846 commerces situés en rez-de-chaussée à Paris sur 83 154 locaux, soit une baisse limitée à -1,4% entre 2020 et 2023, malgré la crise sanitaire.

Avec 28 commerces pour 1 000 habitants, Paris jouit de l'une des densités commerciales les plus importantes au monde. En 2023, 83 154 locaux ont été recensés en rez-de-chaussée des rues parisiennes, dont 60 846 commerces, bars et restaurants ou services commerciaux. Ce rapport recense une relative stabilité de la vacance commerciale après la crise sanitaire : 9 059 locaux vacants en avril 2023, soit 518 locaux vacants supplémentaires par rapport à 2020, ce qui correspond à un taux de vacance des locaux commerciaux en hausse de seulement 0,7 points sur trois ans (de 10,2% à 10,9%). Au sein des 9 059 locaux vacants recensés en 2023, 1 565 étaient en travaux, soit 17 % des locaux qui devraient retrouver une activité très prochainement.

Depuis 2020, le nombre de commerces a évolué de manière différente selon les secteurs d'activité. **Une forte hausse du commerce alimentaire est observée (+310 commerces, soit +4%),** traduisant la volonté des Parisiennes et des Parisiens d'avoir accès à des commerces de proximité pour réaliser leurs achats du quotidien. A contrario, la montée du commerce en ligne a notamment eu des conséquences sur les commerces d'équipement de la personne (prêt-à-porter, chaussures, bijouterie) avec une baisse de -8% soit -621 commerces de ce type sur les 7 300 existants.

Cette étude présente également l'apparition de 863 commerces « émergents », installés à Paris entre 2020 et 2023. Reflet des nouvelles aspirations et des évolutions de la société, cette catégorie concerne des activités initialement peu présentes ou nouvelles. Ces dernières se sont développées rapidement depuis quelques années : 97 nouveaux magasins de vente et de réparation de vélos,

550 nouveaux établissements liés à la forme et aux soins du corps ou encore 112 magasins de vêtements de seconde main.

« Cette étude révèle l'étendue et la richesse du tissu commercial et artisanal parisien et nous donne des perspectives très claires pour les années à venir. La Ville de Paris continuera à lutter contre la vacance commerciale avec la Foncière Paris commerce et à agir pour maintenir et soutenir le commerce de proximité existant et préserver les savoir-faire qui contribuent au rayonnement de Paris. » **Nicolas Bonnet Oulaldj, adjoint à la Maire de Paris en charge du commerce.**

« Cette enquête, la première d'ampleur effectuée après la crise sanitaire liée à la Covid-19, a permis de constater la solidité du commerce parisien et sa résilience, car la vacance des locaux n'a que peu augmentée et le nombre de commerces de proximité a augmenté. Les mesures mises en place par l'Etat et la Ville de Paris ont atténué ces trois années difficiles de confinements et restrictions. » **Alexandre Labasse, directeur général de l'Atelier parisien d'urbanisme.**

La Ville de Paris a développé une politique de soutien actif aux commerces de proximité et artisans locaux, qu'elle a récemment renforcée avec :

- La création de « Paris Commerces », réunion de la Semaest et GIE Paris Commerces, pour permettre la préemption ou l'achat de locaux commerciaux privés dans toute la Ville afin d'y installer du commerce de proximité, des artisans, des activités médicales ou encore des structures de l'économie sociale et solidaire.
- L'introduction de protections commerciales dans le Plan local d'urbanisme (PLU) afin d'interdire, sur plusieurs axes parisiens, les changements de destination du commerce ou de l'artisanat en une autre destination, ceci dans le but de pérenniser les axes très commerçants. En 2023, ce linéaire se déploie sur 313 km sur les 1960 km des voies parisiennes (16%) mais concerne environ 53% des commerces.
- À la suite de la crise sanitaire, la Ville de Paris a autorisé l'installation de terrasses « éphémères » sur l'espace public et sur les stationnements pour faire revenir les clients plus facilement et plus rapidement. Depuis, ce dispositif a été pérennisé sous la forme de terrasses estivales. Fin août 2023, environ 13 500 établissements possèdent une ou plusieurs terrasses pérennes et/ou estivales.

« Les nouvelles implantations commerciales avec 863 commerces "émergents" et un accroissement global du nombre de poissonneries, boulangeries, primeurs, cavistes, etc. montrent la vitalité, l'audace et l'énergie des commerçants parisiens. Elles témoignent aussi d'une fidélité et d'un engagement des consommateurs parisiens et des visiteurs pour un commerce de proximité et des produits accessibles à tous. Pour continuer à faire de Paris une ville vivante, avec un taux de commerce par habitants parmi les plus élevés du monde, le dynamisme des commerçants doit être encouragé et soutenu. Cela passe par des accompagnements autour de l'efficacité énergétique, l'accessibilité et la transition numérique, comme nous le faisons avec nos ateliers "IIA au service du commerce", mais aussi par l'intégration du design, dans les boutiques et les vitrines autant que dans les produits, mais aussi sur l'efficacité énergétique ou l'accessibilité notamment. Sur tous ces sujets la Chambre de

Commerce est aux cotés des commerçants pour les aider à se développer et à se réinventer en permanence. » **Soumia Malinbaum, présidente de la CCI Paris.**

Retrouvez l'étude complète sur ce lien : <https://www.apur.org/fr/nos-travaux/commerces-paris-2023>

Contact presse : Service de presse - presse@paris.fr - 01 42 76 49 61